

Message From the Editors**Message des rédacteurs
en chef**

Welcome to the 41st issue of the *ADR Perspectives* newsletter.

For this edition, we are pleased to offer you a tasty menu of articles in the arbitral and mediation fields, including topics such as:

- Fostering a healthy workplace through diversity, inclusion and the management of conflicts.
- Using Preliminary Inquiries as an early warning system for workplace and organizational conflicts that might otherwise go straight to an investigation or inquiry.
- The art and practice of making a mediator proposal as a way to break deadlocks, with perspectives from multiple experienced commercial mediators.
- The standard of review applicable to arbitral appeals, with a critical look at *Vavilov*, *Wastech* and recent lower court decisions trying to find their way.
- Uncertainty in the world of third-party litigation funding agreements arising from a recent UK Supreme Court decision (*PACCAR*), with a look at ramifications and strategies for arbitrations.

These insights are being shared by arbitral counsel, arbitrators, mediators, and investigators from Toronto, Calgary/London UK, Vancouver, and Ann Arbor, Michigan.

Please keep the newsletter in mind for an article that you think will be of interest to the ADR user community in Canada.

Happy reading.

Nous sommes heureux de vous présenter le 41^{er} numéro du bulletin *Perspectives PRD*.

Pour ce numéro, nous avons le plaisir de vous proposer un menu appétissant d'articles sur l'arbitrage et la médiation :

- La promotion d'un lieu de travail sain par le renforcement de la diversité et de l'inclusion et par la gestion des conflits.
- Le recours aux enquêtes préliminaires en tant que système d'alerte préventive pour les conflits sur le lieu de travail et au sein de l'organisation, qui pourraient autrement faire l'objet d'une enquête ou d'une instruction.
- L'art et la pratique de la proposition du médiateur pour sortir d'une impasse, selon le point de vue de plusieurs médiateurs commerciaux expérimentés.
- La norme d'examen applicable aux recours en arbitrage : un examen critique des cas *Vavilov*, *Wastech* et des décisions récentes des tribunaux inférieurs, qui tentent de trouver une solution.
- L'incertitude dans le monde des accords de financement de litiges par des tiers résultant d'une récente décision de la Cour suprême du Royaume-Uni (*PACCAR*), et ses conséquences sur l'arbitrage et les stratégies à adopter.

Selon des conseillers en arbitrage, des arbitres, des médiateurs et des enquêteurs de Toronto, Calgary/Londres (Royaume-Uni), Vancouver et Ann Arbor (Michigan).

Pensez au bulletin d'information pour la publication d'un article qui, selon vous, pourrait intéresser la communauté des utilisateurs canadiens de la PRD.

Bonne lecture.

Bryan C. Duguid KC, FCIArb, Co-Editor
Paul Denis Godin, B.A. B.Sc. LL.B. C.Med



[Editorial Board | Comité de rédaction](#)
[Back Issues | Numéros précédents](#)
[Submit an Article | Soumettre un article](#)

[About ADRIC / À propos de l'IAMC](#)

A Waiting Game: The Standard of Review for Arbitral Appeals / Un jeu de patience : Les normes de contrôle pour les recours en arbitrage

By Alison Burns



Since the Supreme Court of Canada's decision in *Canada (Minister of Citizenship and Immigration) v. Vavilov*, uncertainty has arisen regarding the standard of review applicable to arbitral appeals. This important issue continues to divide lower courts, and yet appellate courts across Canada have consistently refused to provide much needed guidance directly addressing the issue.

Par Alison Burns

Depuis la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Canada (Ministre de l'Immigration) v. Vavilov*, l'incertitude règne quant aux normes de contrôle applicables aux recours en arbitrage. Cette question importante continue de provoquer des dissensions entre les tribunaux inférieurs, et pourtant les cours d'appel du Canada ont toujours refusé de fournir les orientations requises pour traiter directement de cette question.

[Corporate Services / Services aux Entreprises](#)

Shockwaves Sent Through Third-Party Litigation Funding Industry: Where Does International Arbitration Fit In? / L'industrie du financement de services de soutien au règlement de litige par des tiers est secouée par une onde de choc: Quelle place pour l'arbitrage international?

By Timothy St. John Ellam and Alison Bond



The United Kingdom Supreme Court's decision in *R (on application of PACCAR Inc and others) (Appellants) v Competition Appeal Tribunal and others (Respondents)* [2023] UKSC 28 has sent shockwaves through the third-party litigation funding market in the United Kingdom and has created uncertainty about whether and how arbitrating parties relying on third-party funding are affected. With this uncertainty, arbitral parties should expect that third-party funders will likely seek to revise funding agreements to ensure that they are compliant.

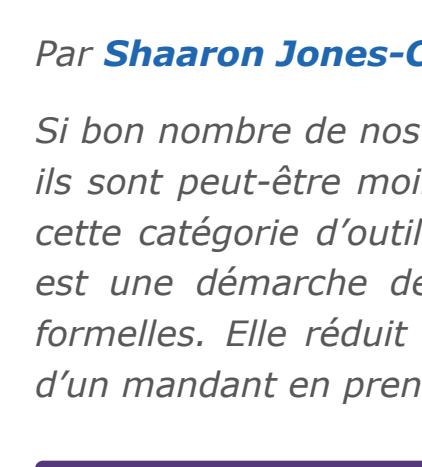
Par Timothy St. John Ellam and Alison Bond

La décision de la Cour suprême du Royaume-Uni dans l'affaire *R (sur demande de PACCAR Inc et autres) (Appelants) contre Competition Appeal Tribunal et autres (intimés)* [2023] UKSC 28 a provoqué une onde de choc sur le marché du financement de services de soutien au règlement de litige par des tiers du Royaume-Uni et a semé l'incertitude sur la question de savoir si et comment les parties à l'arbitrage qui s'appuient sur le financement par des tiers sont affectées. Dans ce contexte d'incertitude, les parties à l'arbitrage doivent s'attacher à ce que les bailleurs de fonds tiers cherchent à revoir les accords de financement pour s'assurer de leur conformité.

[Mediation Rules / Règles de Médiation](#)

Conflict at Work: Fostering Healthy Workplaces / Conflicts au travail : Promouvoir un lieu de travail sain

By Afsana Gibson-Chowdhury



A diverse workplace can bring many benefits to a company or organization. Unless workplaces are managing diversity and inclusion through policy, building, education and training, their initiative can lead to various challenges including conflicts that may require mediation.

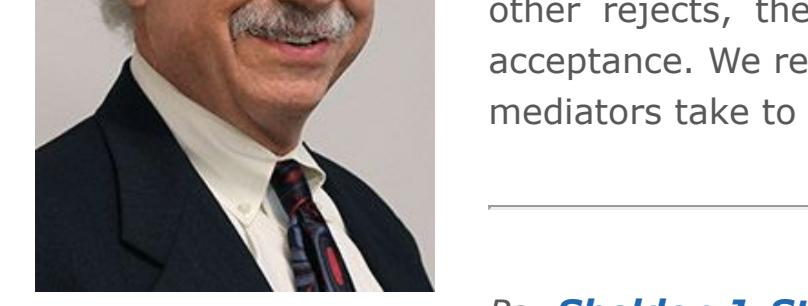
Par Afsana Gibson-Chowdhury

Un lieu de travail diversifié peut apporter de nombreux avantages à une entreprise ou à un organisme. Les entreprises qui ne gèrent pas la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail par l'élaboration d'une politique, l'éducation et la formation peuvent être confrontées à divers problèmes, notamment des conflits pouvant requérir une médiation.

[Arbitration Rules / Règles d'Arbitrage](#)

Preliminary Inquiry v. Investigation: Before the Volcano Erupts / Examen préliminaire et enquête : Avant que le volcan n'entre en éruption

By Shaaron Jones-Crawford, Harold Tan, David Stinson



While investigations and inquiries are familiar services to clients, we introduce an earlier option within this category known as Preliminary Inquiry. This type of Preliminary Inquiry is an early warning protocol that may be activated before formal charges are formulated. It provides an opportunity for a Retaining Client to minimize their financial, organizational and reputational costs by taking pre-emptive action.

Par Shaaron Jones-Crawford, Harold Tan, David Stinson

Si bon nombre de nos clients sont familiers avec nos services d'enquête et d'examen, ils sont peut-être moins nombreux à connaître une option encore plus précoce dans cette catégorie d'outils de médiation : l'examen préliminaire. L'examen préliminaire est une démarche de médiation qui intervient avant la formulation d'accusations formelles. Elle réduit les coûts liés aux finances, à l'organisation et à la réputation d'un mandant en prenant des mesures de prévention.

[Advertise in ADR Perspectives / Faites votre publicité dans Perspectives PRD](#)

The Art of Making a Mediator Proposal / L'art de faire une proposition de médiateur

By Sheldon J. Stark, Mediator and Arbitrator



A mediator proposal is typically a one-time, "take-it-or-leave-it" dollar figure the mediator suggests at the end of the mediation process that – it is hoped – both parties will be tempted to accept. If both sides accept, the case settles for the number proposed. If one party accepts and the other rejects, the rejecting party is not informed of the acceptance. We review a sample of approaches experienced mediators take to such proposals.

Par Sheldon J. Stark, médiateur et arbitre

Une proposition de médiateur consiste généralement à proposer, à la fin du processus de médiation, un montant forfaitaire à prendre ou à laisser que les deux parties seront tentées d'accepter. Si les deux parties acceptent, le litige est réglé pour le montant proposé. Si une partie accepte et l'autre refuse, la partie qui refuse n'est pas informée de l'acceptation de la proposition par l'autre partie. Le présent article passe en revue un échantillon d'approches adoptées par des médiateurs expérimentés pour faire ce genre de propositions.

[Subscribe / S'abonner](#)